

■ **La Suisse, Société d'assurances contre les accidents**, à Lausanne, société anonyme (FOSC du 27.05.2002, p. 15). Chlapowski Roland n'est plus administrateur; sa signature est radiée. La signature de Göpfert Manfred et Gourmel Jean-Christophe est radiée et la procuration d'Amespil Anne-Marie, Eicke Nils et Hohenweger Yves éteinte. Bergkvist Michèle, désormais d'Ecublens (VD), à Etoy, qui n'est plus sous-directrice, est nommée membre du comité de direction et directrice adjointe avec signature collective à deux. Signature collective à deux est conférée à Schwanemann Jörg, d'Allemagne, à Montreux, sous-directeur. Procuration collective à deux est conférée à Bezençon Pierre, de Donneloye, à Arzier, Bühler Vico, de Lucerne, à Zurich, Elsig Didier, de et à Sion, Gelmo Massimo, d'Italie, à Lausanne, Goldstein Stéphanie, de Vuibroye, à Vufflens-la-Ville, Succi Laurent, de France, à Maxilly (France), et Zarra Pasquale, d'Adligenswil, à Meggen.

Journal no 2578 du 10.03.2003
(00904414 / CH-550.0.058.244-3)